

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « KLOPERAT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Angré Djibi  
résidence Bethel, Lot 4407, Ilot 345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KLOPERAT »

Objet :

- BTP et Constructions
- Toutes activités liées aux ventes des matériaux de constructions, Importations et Exportations des matériaux de constructions et autres produits
- Commerce général
- QHSE et Expertise en ligne, Electricité HTA HTB, électricité industrielle
- Prestations de services
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Angré  
Djibi résidence Bethel, Lot 4407, Ilot 345

Dirigeant(s) Mlle NOHRA MARIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03703 du 02/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26371/GTCA/RC/2023 du 02/06/2023

